

**Rapport d'activité de la Commission interparlementaire de contrôle du
Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB),
aux parlements des cantons de Fribourg et Vaud, pour l'année 2025**

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-es :

♣ Délégation fribourgeoise :

Grandgirard Pierre-André, Lauber Pascal, Moura Sophie (depuis le 04.09.2025), Raetzo Tina, Robotel Pauline (jusqu'au 30.06.2025), Rodriguez Rose-Marie (Cheffe de délégation), Sudan Stéphane, Thévoz Ivan

♣ Délégation vaudoise :

Keller Vincent, Mocchi Alberto, Pedroli Sébastien, Radice Jean-Louis, Rapin Nicole (Cheffe de délégation, jusqu'au 16.09.2025), Rey-Marion Aliette, Saugy Loïc (Chef de délégation, depuis le 17.09.2025), Schneider Thierry

sous la présidence de Mme la Députée Rose-Marie Rodriguez, transmet son rapport d'activité 2025 aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl).

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a comme à l'accoutumée siégé à deux reprises au cours de l'année 2025. La première séance s'est déroulée le 9 avril 2025 (comptes 2024) et la seconde le 17 septembre 2025 (budget 2026). Y ont participé :

- Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens, Conseillère d'Etat, Cheffe de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) du canton de Fribourg et Présidente du Conseil du GYB pour les années 2024 et 2025,
- M. le Directeur du GYB Nicolas Fragnière,
- Mme l'Administratrice du GYB Géraldine Dafflon, et
- M. François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg.

Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ses interlocuteurs.

Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2024

Avec des charges d'exploitation de Fr. 21'444'546.--, l'exercice 2024 s'est clos sur une différence par rapport au budget de Fr. 490'444.62 après attribution à la réserve de Fr. 62'781.10.

Les principaux facteurs suivants expliquent ce résultat :

- Une indexation des salaires du personnel de 2% était planifiée ; elle s'est finalement établie à 1,66%.
- Les EPT d'enseignement ont été inférieurs aux prévisions. En effet, le GYB avait prévu un effectif de 1300 élèves en début d'année, puis 1350 dès le mois d'août, mais le nombre d'élèves s'est finalement monté à 1304 au maximum. Cet écart explique le besoin moindre en EPT d'enseignement.
- Les coûts de l'énergie ont été budgétés au début de l'année 2023, au moment où les tarifs étaient très hauts et où de nouvelles hausses étaient encore attendues. Le budget 2024 tablait ainsi sur une hausse de 30% sur le prix du chauffage et de 35% sur le prix de l'électricité. Il s'est avéré par la suite que les prix n'ont pas grimpé autant que ce que prévoyait le budget, ce qui explique une importante différence dans les comptes 2024.

Au niveau des revenus, le produit des locations est conforme à ce qui avait été budgété. Quant à la subvention SEFRI, elle s'est révélée être comme souvent un peu plus généreuse que le montant qui avait été budgété.

Le résultat final a donc permis de renflouer la réserve, plafonnée à 5% du résultat.

3. Budget 2026

Le budget 2026 se caractérise par une augmentation des charges nettes de 0,3% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre un montant total de Fr. 22'823'230.--. Cette augmentation, bien que très faible, est due aux facteurs principaux suivants :

- L'ouverture de deux classes en août 2025 puis de deux autres en août 2026. Cette évolution correspond au développement démographique du bassin de recrutement du GYB.
- Les auto-mécanismes salariaux, tels que le passage de paliers et l'indexation, ont été pris en compte, impliquant une augmentation de 1,4% des frais du personnel.
- La baisse des prix de l'énergie en 2025 et les efforts constants liés à la consommation d'électricité porteront leurs fruits sur les coûts totaux d'énergie surtout en 2026.
- L'absence de gros chantiers de rénovation. Pour 2026, seuls quelques travaux d'étanchéité et d'optimisation de la consommation d'électricité sont prévus en plus de l'entretien courant des bâtiments.

Au budget 2026, l'effectif total des collaboratrices et collaborateurs (administration, enseignement et services parascolaires) devrait passer de 120,7 à 122,2 EPT.

4. Faits et chiffres de l'année 2025

La CIP-GYB a reçu de nombreuses informations sur la gestion et le fonctionnement du GYB lors des deux séances de 2025. Les faits et chiffres suivants sont à relever particulièrement :

- 310 titres ont été délivrés en juin 2025 dans les différentes filières proposées.
- Près de 98% des candidates et candidats ont choisi de passer les examens selon un modèle numérique. La plateforme utilisée a nécessité de nombreux tests pour s'assurer d'une sécurité optimale et d'une utilisation simple et intuitive.
- A la rentrée 2025-2026, 1363 élèves étaient inscrit-e-s au GYB (chiffres au 1er septembre 2025). Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année scolaire précédente (1310 élèves en 2024-2025).
- 133 enseignant-e-s travaillent au GYB, en légère augmentation par rapport à l'année dernière (129). Au niveau administratif, le nombre de collaboratrices et collaborateurs est resté stable.

- Le GYB a acté la suppression des salles d'informatique. Cela résulte de l'obligation, en vigueur depuis la rentrée 2023, pour chaque élève de se présenter au GYB avec son propre ordinateur (dans le cadre du concept BYOD). Dès lors, seuls quelques postes demeurent à disposition des élèves de classes terminales ne disposant pas encore d'un équipement personnel. Pour les autres utilisatrices et utilisateurs, les anciens postes fixes ont été remplacés par un système de « docking stations » permettant de travailler sur un écran de plus grande taille et de bénéficier d'un clavier et d'une souris.
- Le GYB, fondé en 2005, a célébré ses 20 ans d'existence en 2025. Implanté sur deux cantons, l'établissement s'est affirmé depuis comme un modèle de coopération intercantonale, rassemblant aujourd'hui des élèves issus de 112 communes vaudoises et fribourgeoises. Lors de la cérémonie officielle, les autorités ont salué son rôle fédérateur ainsi que l'invention d'un statut intercantonal unique.
A l'occasion de ce jubilé, deux journées portes ouvertes ont été organisées au début du mois d'octobre. Elles ont permis au public de découvrir les infrastructures, les méthodes pédagogiques, les projets d'élèves et le fonctionnement quotidien de l'école. Des animations, ateliers et espaces de restauration ont complété le programme, illustrant le dynamisme et l'ancrage régional du GYB.
- Le GYB a participé en 2025 à un projet pilote mis en place par le Service de l'enseignement obligatoire (SenOF) et le Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2) du canton de Fribourg. Ce projet vise à instituer, pour les élèves de la maturité spécialisée Pédagogie (MSPE), un stage en école primaire (classes de 1H et 2H) d'une durée d'environ six à sept semaines. Ce dispositif répond à une lacune importante : la formation MSPE est en effet la seule maturité spécialisée dépourvue de stage pratique. L'intégration d'une expérience en milieu scolaire apparaît ainsi indispensable pour renforcer l'articulation entre théorie et pratique, à l'instar de ce qui existe déjà dans les filières Santé et Travail social. Plusieurs cantons, notamment alémaniques, ont d'ailleurs déjà introduit un tel stage dans leur formation MSPE.
Les autorités fribourgeoises ont établi un premier bilan du projet pilote en décembre 2025. Les résultats se révèlent très positifs : les étudiant-e-s indiquent que cette expérience a conforté leur choix professionnel et renforcé leur motivation à poursuivre leur formation.
Fort du succès de cette première expérience, le SenOF et le S2 ont décidé de reconduire le dispositif et de l'élargir dès la rentrée scolaire 2026/27. Cette extension permettra d'améliorer encore l'organisation du stage, d'en augmenter la capacité d'accueil et d'offrir davantage d'opportunités tant aux étudiant-e-s qu'aux classes de 1H et 2H concernées. Les écoles du S2 disposeront en outre d'une expérience renforcée pour établir un règlement spécifique encadrant ces stages.
- Les quatre gymnases fribourgeois ainsi que l'Ecole de culture générale ont obtenu en 2025 le label « Swiss Olympic Partner School » décerné par l'association faîtière du sport suisse. Cette certification renforce l'attractivité des établissements fribourgeois du degré secondaire II pour les élèves souhaitant concilier leur formation scolaire avec une pratique sportive de haut niveau dans le cadre du programme SAF (Sport-Art-Formation). Bien que le GYB n'ait pas pris part à la démarche entreprise dans le canton de Fribourg, l'établissement manifeste un intérêt avéré et des discussions sont actuellement en cours. L'obtention de cette certification suppose toutefois le respect de plusieurs critères, dont un nombre minimal d'élèves concernés. Le GYB suit avec attention l'expérience menée à Fribourg dans ce domaine.
Dans le canton de Vaud, quatre établissements du dispositif sport-arts-études bénéficient déjà du label « Swiss Olympic Partner School » depuis le 1er août 2023. Cette distinction confirme la qualité de l'encadrement permettant aux élèves de concilier scolarité et sport d'élite dans le canton.

5. Évolution de la maturité gymnasiale

En 2018, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEF) ont mandaté un groupe de pilotage pour examiner la maturité gymnasiale et évaluer la nécessité de réviser le plan d'études cadre de 1994 ainsi que les bases légales relatives à la reconnaissance des certificats de maturité. Après la remise du rapport en 2019, les principaux acteurs du domaine ont élaboré un projet global de révision, soumis à consultation

publique en 2022. A l'issue de celle-ci, le Conseil fédéral et la CDIP ont adopté en 2023 les textes légaux révisés.

Parallèlement, la CDIP a actualisé le plan d'études cadre, soumis à audition fin 2023 puis adopté dans sa nouvelle version en juin 2024. L'ensemble des textes révisés — ordonnances, règlements, convention administrative et plan d'études cadre — est entré en vigueur le 1^{er} août 2024.

Le projet MATU23 de la Confédération demande ainsi aux gymnases de respecter la législation révisée avec un délai de 8 ans pour les cantons disposant déjà d'une maturité en 4 ans, et laisse 14 ans pour une telle adaptation dans les autres cantons¹.

Le canton de Fribourg travaille sur un projet intitulé Matu2027², tandis que le canton de Vaud prévoit de démarrer avec cette nouvelle mouture de la maturité en 2032 (projet MAT-EO)³. Cette différence de calendrier place le GYB dans une situation particulière, nécessitant l'examen de plusieurs scénarios de mise en œuvre. L'un des éléments centraux de la réforme réside dans la généralisation de la durée de quatre ans pour la formation gymnasiale. Du côté fribourgeois, ce modèle étant déjà en vigueur, aucune adaptation majeure n'est requise. En revanche, un groupe de travail réunissant des représentant-e-s de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) ainsi que le Directeur du GYB a été constitué afin d'étudier les modalités d'intégration des élèves vaudois dans ce nouveau cadre.

A ce stade, et sous réserve des décisions cantonales définitives, le GYB estime qu'une mise en œuvre de la nouvelle maturité pourrait intervenir entre 2029 et 2030.

6. Conclusion

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance au Directeur, M. Nicolas Fragnière, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du GYB qui œuvre à ses côtés.

La CIP-GYB recommande donc aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg respectivement d'adopter ou de prendre acte de ce rapport d'activité 2025.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Rose-Marie Rodriguez
Présidente

Alain Renevey
Secrétaire

Pour la délégation vaudoise :
Loïc Saugy, président de la délégation

Le 29 avril 2026

¹ Informations sur le Projet « Évolution de la maturité gymnasiale » : [Lien](#)

² Projet cantonal Matu2027 : [Lien](#)

³ Projet cantonal MAT-EO : [Lien](#)